



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion du 49ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple

"Louange à Dieu

La prière et la paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Nous commémorons aujourd'hui le glorieux anniversaire de la révolution du Roi et du peuple, un événement hautement symbolique, tant il incarne les valeurs de patriotisme et de sacrifice ayant présidé au recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance nationales, et à l'édification d'un Maroc libre et prospère dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Aujourd'hui, et dans la conjoncture où nous vivons, il est impératif que nous nous inspirions de l'esprit et du sens profond que recouvre cette commémoration pour faire des prochaines échéances électorales une étape fondamentale dans le processus de consolidation de la démocratie et un atout majeur à même de nous permettre de relever les défis que pose l'environnement régional et international qui nous entoure.

Que le citoyen porte un choix libre et conscient sur ceux qui sont appelés à gérer les affaires publiques en son nom, voilà la règle d'or de toute démocratie. C'est dire que les élections constituent un véritable test à l'aune duquel se mesure la citoyenneté. En effet, c'est par celle-ci que s'expriment le sens du devoir et des responsabilités ainsi que la volonté de s'impliquer activement et efficacement dans la vie politique, conformément à l'une des règles de base de toute démocratie.

Ainsi que tu le sais, cher peuple, l'élite qui a en charge la gestion de tes affaires se trouve dans les postes de commande soit parce qu'elle a fait l'objet d'une désignation, soit parce qu'elle est issue d'une élection. Les responsables désignés sont choisis selon des normes précises et sont révocables s'ils viennent à faillir à leur mission. En revanche, l'élite émanant d'élections se distingue par les vastes prérogatives qu'elle détient suite à l'élargissement des compétences des conseils représentatifs et par la nécessité d'attendre la fin du mandat de ces élus qui s'étale sur des années avant de pouvoir les récompenser ou les sanctionner.

Si, pour ce qui concerne les hauts responsables que J'ai la charge de nommer à leurs postes, Je suis soucieux

de choisir les meilleurs éléments pour les mettre à ta disposition et à ton service, de même, J'attends des électeurs qu'ils s'attachent, eux aussi, à choisir également les meilleurs éléments, ceci afin que les institutions représentatives constituent un solide appui pour les instances exécutives. J'appelle donc tous les citoyens à faire en sorte que les élections soient un moment fort et montrent à quel point les Marocains se sont imprégnés des valeurs de démocratie et de liberté, et des vertus de la modération, de la tolérance et du respect de la loi. Je tiens, à cet égard, à rendre hommage au rôle important que joue la société civile pour consolider et ancrer les valeurs de citoyenneté active et efficiente ; et J'engage, à cette occasion, les différents organes d'information à mobiliser, pour ce noble objectif, tous les moyens dont ils disposent.

L'encadrement et la représentation des citoyens sont au coeur même de la mission constitutionnelle dévolue aux partis politiques. Ces formations sont parvenues à un consensus sur un mode de scrutin destiné essentiellement à faire en sorte que le vote porte sur le choix de programmes, et non de personnes. Avec la réalisation de ce consensus, les prochaines échéances électorales offrent aux partis une occasion en or pour réhabiliter l'action politique dans son acception la plus noble. Elles permettront notamment de mobiliser les citoyens, d'obtenir leur participation massive et consciente et de favoriser le choix de candidats idoines. Elles susciteront, en outre, une concurrence loyale pour faire émerger une élite qualifiée et compétente et pour faire adopter des programmes concrets, avec des objectifs et des moyens d'action bien définis.

Il en est de même des chambres professionnelles qui sont investies d'une mission identique, en vertu de la Constitution. Elles seront, en effet, assujetties aux mêmes épreuves pour que l'on mesure leur capacité à remplir le rôle économique qui leur incombe en matière d'incitation à l'investissement et à la création de richesses. Ce rôle, si elles l'assument comme il se doit, fera de ces chambres de véritables banques de projets d'investissement régional, et non de simples tremplins électoraux.

Il en va ainsi, également, des syndicats des travailleurs qui sont appelés à s'imprégner d'une nouvelle culture sociale, où la sauvegarde de l'emploi et le renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise relèvent de l'essence même de la nouvelle citoyenneté. En effet, cet engagement est tout aussi important que la lutte nationale menée par la classe laborieuse contre le colonialisme.

De même que les prochaines échéances, confortées par la nouvelle Charte Communale, auront valeur de test qui permettra de montrer dans quelle mesure on peut susciter l'émergence d'une élite capable de faire des collectivités locales un acteur économique efficient et une base solide pour l'exercice de la démocratie de proximité et la gestion des besoins quotidiens des citoyens.

Quant aux pouvoirs publics qui s'acquittent de la mission qui leur incombe de veiller à la sincérité du scrutin, ce que Nous attendons d'eux, c'est plus qu'une simple neutralité - fut-elle active ou passive - mais plutôt un engagement ferme pour assurer l'application scrupuleuse de la loi et protéger la régularité des élections. A cet égard, et dans le cadre, précisément, de la moralisation du processus électoral, Nous avons tenu à ce que celui-ci soit entouré de toutes les garanties juridiques, judiciaires et administratives nécessaires.

Ainsi, Nous entendons faire de la légitimité démocratique un paramètre pour la conduite à tenir à l'égard des partis politiques, et ce dans le cadre d'un paysage politique sain où toutes les sensibilités politiques nationales puissent se positionner et occuper leur place effective. Ce paysage devrait s'appuyer sur des pôles qui se déclinent clairement et qui fédèrent des courants politiques proches par la cohésion de leurs orientations, un

paysage ne laissant aucune place à ceux qui se réclament de la démocratie à seule fin de la confisquer. Car, faut-il le rappeler, il n'y a pas de démocratie pour les non-démocrates.

Ta meilleure garantie, cher peuple, pour l'exercice de tes droits, dans la perspective de ces échéances électorales, réside, encore et toujours, dans le régime monarchique, constitutionnel et démocratique qui est le tien. C'est, en effet, ce système qui te permettra de t'engager dans la compétition électorale, en jouissant pleinement de la stabilité et de la quiétude et en ayant l'assurance que ton identité, dans toute sa richesse et sa diversité, sera préservée. C'est ainsi également que seront protégées ton unité de rite, ton unité nationale, ton intégrité territoriale et tes options fondamentales.

De ce fait, la mobilisation de chacun s'impose comme une nécessité, pour ne pas manquer ce rendez-vous essentiel avec la démocratie. Faute de cela, nous nous trouverions en présence d'institutions tronquées, et même hautement préjudiciables à la démocratie, faisant le nid du désespoir et de la désaffection, attisant l'extrémisme et le maximalisme.

Notre objectif suprême est de consacrer la crédibilité des institutions, confortant du même coup notre démocratie, en en faisant un instrument efficient pour gagner les enjeux du développement. Nous entendons, aussi, en faire un atout majeur qui permettra à notre diplomatie de relever les défis de notre environnement régional et international. En effet, le degré d'épanouissement démocratique d'un Etat constitue, désormais, un facteur déterminant pour son rayonnement international ; et sa capacité à relever ces défis est devenue tributaire de l'efficacité de son action diplomatique.

Dans ce contexte, la mise à niveau de notre instrument diplomatique s'inscrit dans le prolongement stratégique du processus général de mise à niveau politique, économique, sociale et culturelle, et des options fondamentales dont nous avons décliné les grandes lignes dans Notre dernier Discours du Trône.

Le Maroc peut ainsi s'enorgueillir de son image externe, celle d'un pays modéré, tolérant et ouvert à son environnement régional, d'un partenaire crédible, épris de paix et justice, respectueux de la légalité internationale. C'est, en effet, un pays qui est engagé dans l'édification de son Etat moderne et démocratique et qui est profondément attaché à sa forte identité, à son indépendance et à sa souveraineté.

A cet égard, Nous avons donné Nos Hautes Directives pour que notre diplomatie s'attache à tirer parti, de façon judicieuse et optimale, de l'évolution démocratique que connaît notre pays, et à faire valoir les atouts de son rayonnement spirituel, son patrimoine historique et sa situation géostratégique. Nous l'avons également incitée à s'adapter aux mutations internationales, à contribuer au règlement pacifique des différends, à saisir les opportunités d'échanges et de coopération aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral, à conquérir de nouveaux marchés, drainer les investissements et les nouvelles technologies et façonner un meilleur rayonnement culturel.

Aussi entendons-Nous voir cette action se poursuivre à un rythme soutenu et accéléré, s'étendre et élargir son aire de déploiement. Elle doit s'insérer dans une vision stratégique globale et s'inscrire dans une

démarche cohérente, collective et ouverte à tous les nouveaux acteurs des relations internationales, élus nationaux et locaux, opérateurs économiques et organisations non gouvernementales.

Nous avons, à ce propos, donné Nos Hautes Instructions en vue d'assurer la mise à niveau, la modernisation et le redéploiement de notre outil diplomatique. La démarche envisagée pour conduire cette réforme, doit concerner à la fois les structures du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, sa mission d'impulsion, de coordination et de suivi, ainsi que l'action et les méthodes de travail de nos représentations diplomatiques et consulaires.

Une attention particulière doit être accordée au recrutement du personnel diplomatique et à sa formation. Le métier de diplomate n'est pas seulement une vocation, il requiert aujourd'hui un savoir-faire particulier, une culture diversifiée et une réelle aptitude à la négociation internationale.

Telles sont les exigences à remplir pour que notre diplomatie à l'orée du 3-ème millénaire soit une diplomatie percutante et offensive, sans être agressive. Le diplomate marocain n'en sera que plus apte à représenter dignement son pays, à en défendre les intérêts supérieurs et à promouvoir ses échanges avec les différents Etats. Il saura veiller, au mieux, à la sauvegarde des intérêts de nos fidèles sujets résidant à l'étranger, auxquels Nous accordons un intérêt tout particulier, dans le cadre de notre vision de la diplomatie active.

En veillant à rendre Notre diplomatie plus active et davantage entreprenante, rationnelle et persuasive, et en renouvelant ses outils et ses moyens d'action, Nous cherchons, avant tout, à conforter la position internationale privilégiée du Maroc, en tant que partenaire écouté des grandes puissances, défenseur vigilant des intérêts des pays en développement à l'ère de la mondialisation, et en tant que pôle de stabilité et de paix dans son environnement régional et dans le contexte international.

C'est ainsi que Nous aurons valorisé et enrichi le capital diplomatique précieux que Nous ont légué Nos vénérés Grand père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II -que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde-, poursuivant ainsi notre marche sur la voie judicieuse qu'ils Nous ont tracée pour bâtir le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès. Que leurs âmes reposent en paix, comblées de la divine miséricorde.

Wassalamou Alaikoum".